

*Communauté de communes

Depuis le 1er janvier 2017 les communes du Pays Toy sont rattachées à la Communauté de communes "Pyrénées Vallées des Gaves". Elle compte 46 communes et 16 000 habitants.

Si pour l'essentiel, les travaux de l'année 2017, ont consisté à uniformiser les missions qui étaient assurées par les anciennes communautés de communes, il faut noter deux points majeurs pour notre vallée : la prise en charge de la reconstruction de l'abattoir à Sassis et la création d'un Office de Tourisme commun dont la direction est basée à Argelès. Esquièze est donc rattachée, par application de la loi, à cet OT communautaire. Luz-St-Sauveur a préféré conserver son propre Office de Tourisme ce qui nécessite aujourd'hui la mise en place d'un accord avec Argelès pour que Luz puisse assurer des prestations d'accueil pour les communes avoisinantes. **Information de dernière minute: l'accord a été signé le lundi 19 mars.**

*Manifestations de l'été

Le festival d'été que nous avons baptisé "OPERA AU SOMMET" a maintenant 3 ans et commence à prendre une certaine ampleur. Pour mémoire en 2015 nous avons reçu la compagnie "Et avec votre esprit" qui interprétait des chants sacrés dans un décor de bougies, en 2016 Victor Dahani bien connu des Toys



devient le parrain de ce festival et interprète "Le Docteur Miracle" de Bizet puis en 2017 "La Fille du Régiment" accompagné d'une autre troupe qui joue autour d'un gramophone enchanté. En 2018,



Victor Dahani interprétera "L'Elixir d'amour" de Donizetti.

*Ecoles

L'école est menacée de transformation, l'académie voulant récupérer des postes dans le monde rural pour renforcer les effectifs des banlieues de Toulouse, "déshabiller Paul pour habiller

Jacques" alors que le Président Macron lors de sa campagne avait assuré ne pas



toucher aux Services dans les zones rurales. La municipalité s'est fortement opposée à toute modification, plusieurs réunions et rencontres ont eu lieu avec les parents les professeurs et l'ensemble des maires de la vallée. Le Maire, P.Vuillaume, a pris deux initiatives : la première c'est un courrier signé par tous les Maires de la Vallée envoyé au directeur d'académie pour refuser toute modification et la deuxième une motion votée en Conseil Intercommunal à Argelès demandant à l'académie de suspendre toute réforme. Malgré ces actions la commune devra rester très vigilante sur l'avenir. L'école c'est l'âme du village et la nôtre compte une cinquantaine d'enfants.

*Toiture de l'église d'Esquièze

La dernière rénovation de toiture de l'église date de 1982 mais avait bien souffert des



intempéries. Grâce au soutien du Département, de la Préfecture et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), nous avons pu rénover

l'ensemble de la couverture pour un montant global de 110 000€ et une aide de 50 000€.

*Remaniement du cimetière de Sère

Les deux cimetières de Sère et d'Esquièrez ne répondaient pas à la législation. Pour y remédier, la commune a réalisé une importante régularisation administrative des concessions et dans une première phase d'importants travaux sur celui de Sère. Ce cimetière dispose aujourd'hui d'un columbarium, d'un ossuaire qui est un emplacement où la municipalité place les



restes des défunts dont les concessions funéraires sont arrivées à terme et d'un dépositaire qui est un lieu mis à disposition par la collectivité pour l'inhumation temporaire d'un cercueil. Ce

remaniement des sépultures permet aujourd'hui de disposer de quelques



emplacements libres qui pourront être attribués à des familles qui souhaiteront obtenir une concession après délibération du conseil.

*Restructuration du centre de village

Comme prévu lors de la campagne électorale et après s'être consacrée à la reprise des travaux d'eau potable à Yer de Prat, à la mise au point et finition de la station d'épuration, à la réparation et agrandissement du virage sous l'église de Sère, à la finition du lotissement Les Aillas à Sère,



rénovation de l'école, réparation et à l'isolation de l'école, l'équipe municipale finalise son projet de rénovation du

centre-ville. Cette rénovation comprendra deux phases : l'urbanisme devant la "gare", la Mairie et l'Ecole et la rénovation de l'ancien bâtiment de la DDE en face de la Mairie. Avant l'été, ces projets feront l'objet d'une large communication.

*Plan Communal de Sauvegarde

Le fascicule, joint à ce bulletin, est un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui pourraient toucher la commune. Le Conseil Municipal souhaite bien sûr que les recommandations données dans ce document ne soient jamais à mettre en œuvre, cependant chaque habitant doit en prendre connaissance au cas où. L'élaboration de ce document et du Plan de Sauvegarde Communal (PCS) déposé en Mairie est le résultat d'un lourd travail réalisé par un groupe de travail municipal. Ce plan a été validé par la Préfecture. Il doit être conservé car « un homme averti en vaut deux ! ».



*Etat Civil

Avis de naissances

Bienvenue à :

Chloé BIONDI 8 avril 2017

Enzo LAFARGUE 29 avril 2017

Estéban HAURINE 23 mai 2017

Lilly CARASSUS 16 septembre 2017

Théo DA CUNHA 29 septembre 2017

Mariages:

Aucun

Décès

Avec nos sincères condoléances aux familles:

Marie TRISTAN 17 juin 2016

Marie-Thérèse LESTERLE 31 décembre 2016

Yves MERCIER 21 juillet 2017

Thierry ARRIUMERES 31 décembre 2017

Louise CAZAUX le 1^{er} janvier 2018